



# RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Christophe CHILLIO, DRAREIC-adjoint

Isabelle DECHAVANNE, IA-IPR Italien (Aix-Marseille)

Olivier HALBOUT, IA-IPR Italien (Nice)

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien,

s/c du Chef d'établissement

Marseille, le 1<sup>er</sup> février 2022

**Rectorat**

Délégation régionale  
aux relations  
européennes,  
internationales et à la  
coopération

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**Objet : Appel à candidatures pour le programme de mobilité individuelle de moyenne durée avec réciprocité TransAlp pour la région académique Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec le Piémont et la Vallée d'Aoste (Italie)**

Nous tenions, avant toute chose, à remercier très sincèrement l'ensemble des personnels des établissements qui participent actuellement à l'édition 2021-2022 de Transalp. Dans un contexte plus que tendu, vous avez su faire preuve de patience, de ténacité et de flexibilité afin que vos élèves puissent prendre part à ces échanges individuels qu'ils attendaient tant. Nous vous en sommes très reconnaissants.

**TransAlp** est un programme de mobilité individuelle de moyenne durée avec l'Italie. Il repose sur le principe de la réciprocité d'accueil. TransAlp propose

- à des élèves de 2<sup>nde</sup> qui passent en 1<sup>ère</sup> en septembre 2022
- et à des élèves de 1<sup>ère</sup> qui passent en terminale en septembre 2022

de séjourner plusieurs semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), de fréquenter son école, de le (la) recevoir en échange dans sa famille et dans son établissement.

Cette expérience s'adresse à des élèves qui justifient d'une bonne motivation, d'un niveau convenable en italien et, bien sûr, qui ne posent pas de problème de discipline. Grâce à cet échange ils pourront faire des progrès durables dans la langue, développer leur autonomie et découvrir de l'intérieur l'Italie et sa culture.

En accord avec les autorités éducatives italiennes concernées, nous proposons aux familles françaises

- de recevoir leur correspondant(e) italien(ne) du 3 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022
- et d'envoyer leur enfant en Italie du 29 octobre au 26 novembre 2022.



2/2

En ce qui concerne la durée des échanges, les établissements français et italiens pourront s'entendre pour fixer des dates plus appropriées en fonction de leurs propres besoins ou de ceux des candidats, sous réserve d'une durée minimale de 3 semaines pour chaque séjour.

Les frais liés au déplacement de l'enfant jusqu'au domicile de la famille d'accueil sont à la charge de la famille d'envoi. En revanche, et en toute réciprocité, les dépenses pour l'hébergement, les repas et les transports scolaires sont à la charge de la famille d'accueil.

Les lycées, qui restent les interlocuteurs principaux de la DRAREIC, sont invités à désigner un enseignant tuteur référent. Il sera chargé de coordonner la diffusion de l'information et la mise en œuvre de l'action de mobilité individuelle des élèves. En liaison avec la DRAREIC et l'Inspection d'Italien, l'enseignant tuteur sera l'interlocuteur privilégié des familles.

Après avoir procédé à une évaluation des candidats réellement motivés et justifiant d'un niveau A2 ou B1 en italien, les enseignants référents inviteront les familles à préinscrire leur enfant en ligne sur la plateforme dédiée :

- [Transalp 2022-2023](#) - Mot de passe : TransAlp2022!

Dans le formulaire, ils doivent absolument indiquer, le nom, prénom et adresse mail du professeur référent dans l'établissement auquel il sera ensuite adressé un courriel résumant les candidatures de/des élèves.

Le formulaire d'inscription en ligne sera actif jusqu'à 23:59 le **7 mars 2022**.

L'Ufficio scolastico regionale (rectorat) du Piémont et la DRAREIC procéderont ensuite à la création des binômes d'élèves français et italiens et les résultats seront communiqués mi-mai.

Nous sommes à la disposition des établissements, pour les accompagner dans la mise en œuvre du programme, qui peuvent contacter à cet effet :

Laetitia Spreiregen : [laetitia.spreiregen@region-academique-paca.fr](mailto:laetitia.spreiregen@region-academique-paca.fr)

Enfin, afin d'être en accord avec le RGPD, nous vous prions d'indiquer aux parents de contacter directement Mme Spreiregen pour toute information sensible concernant leur enfant et qu'ils ne souhaiteraient pas renseigner sur le formulaire en ligne.

Nous vous remercions par avance pour votre implication dans ce dispositif.

Très cordialement,

DRAREIC-adjoint

Christophe CHILLIO

IA-IPR italien (Aix-Marseille)

Isabelle DECHAVANNE

IA-IPR d'italien (Nice)

Olivier HALBOUT